

OLEICULTURE

Bulletin d'information technique n°2

Chambre départementale d'agriculture
15 av. Jean Zuccarelli
20220 Bastia

28 juin 2011

Suite aux observations réalisées dans les vergers de référence par le réseau régional de surveillance de l'olivier*, un Bulletin de Santé du Végétal - Région Corse est publié par la Chambre Régionale d'Agriculture. Ce BSV rend état de la présence des maladies et ravageurs de l'olivier et de leur impact sur la culture.

En fonction de ces constats, un bulletin de préconisations vient en complément afin de diffuser les bonnes pratiques quant à l'utilisation de produits phytosanitaires : matières actives homologuées, doses d'utilisation, périodes optimales d'application, etc.

Point météo du 29 juin au 07 juillet :

Temps ensoleillé et chaud, le vent d'Ouest tourne au Nord, maintenant les températures proches **des normales de saison** à plus ou moins 30°C. **Le vent va souffler, parfois fort en fonction des microrégions. On peut noter toutefois une accalmie générale en fin de semaine et pendant tout le week end.**

CONSEILS TECHNIQUES POUR LES PROCHAINS JOURS

La **lutte préventive avec adulticide** est justifiée en première application si vous observez la présence de mouches dans vos pièges à partir d'une mouche capturée par piège et par jour. On peut également, si la pression dans son verger est jugée faible, guetter un vol suivant plus important pour déclencher une lutte préventive.

Si vous utilisez l'**argile** comme barrière préventive contre les piqûres de la mouche vous devez réaliser votre premier traitement dès l'observation de la première mouche dans vos pièges.

S'il n'y a pas de piqûres de ponte sur les olives : la **lutte curative** doit être réservée à un moment plus opportun, c'est-à-dire au moment du pic du vol. Celui-ci se détermine dès qu'on constate une diminution du nombre de captures dans les pièges.

MOUCHE DE L'OLIVE – *BACTROCERA OLEA*

Le vol de la mouche a débuté, les quantités relevées dans les pièges restent faibles dans l'ensemble. Ce faible niveau de capture justifie toutefois un traitement préventif à positionner au plus tôt.



METHODES DE TRAITEMENTS ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La stratégie de lutte contre la mouche de l'olive en protection raisonnée est basée sur :







- le **respect des dates de traitement**, grâce à votre propre piégeage et aux avertissements agricoles qui s'appuient sur la biologie de l'insecte et l'altitude des vergers ;
- la **méthode d'application** des produits : le traitement localisé est appliqué préventivement, le traitement en plein est plutôt curatif ;
- le **choix des produits**, par l'alternance appropriée des spécialités afin de limiter la toxicité et la présence de résidus dans la récolte tout en garantissant la qualité des olives ;
- le **respect des délais avant récolte** des produits.

Seuils d'intervention :

- 1 mouche/jour/piège pour le piège alimentaire : une intervention est nécessaire dans les 2-3 jours qui suivent la capture ;
- olives de diamètre > 0,8-1 cm ;
- températures < 28°C en fin de journée (18h).

LA METHODE DE LUTTE PREVENTIVE

Produits autorisés sur olivier contre la mouche de l'olive

Matières actives	Spécialités commerciales	Dose	Toxicologie
Deltaméthrine Limité à 3 applications max./campagne	Decis protech	0,083 l/Hi	Phrase de Prudence : SPE8 Dangereux pour les abeilles, Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en période de production d'exsudats, Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs ne pas appliquer durant la floraison, ne pas utiliser en présence d'abeilles Phrase de Risque : 50/53 très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : N Dangereux pour l'environnement 
	Split protech*		Phrase de Prudence : E8 Dangereux pour les abeilles Phrase de Risque : 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : N Dangereux pour l'environnement 
	Pearl protech		Phrase de Risque : 50/53 très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : N Dangereux pour l'environnement 
Lambda-cyhalothrine Limité à 2 applications max./campagne	Karate Xpress	0,025 Kg/Hi	Phrases de Risque : R36/38 Irritant pour les yeux et la peau R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion AQUA Dangereux pour les organismes aquatiques Risque de Toxicologie : Xn Nocif & N Dangereux pour l'environnement pour KARATE XPRESS 
	Pool		
	Ninja		
	Hallmark avec Zeon	0,013 L/Hi	Phrases de Risque : R22 Nocif en cas d'ingestion AQUA Dangereux pour les organismes aquatiques R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau Risque de Toxicologie : Xn Nocif 
	Agrotech-lambda-cyhalothrine 100 CS		
	Karaïbe Pro		
	Karate avec technologie Zeon		
	Scimitar		
Zelambda			
Cazeon			
Spinosad AB Limité à 4 applications max./campagne	Syneïs appât	1,2 L/Ha	Phrase de Risque : R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : N Dangereux pour l'environnement 

Toujours préférer le produit le moins nocif pour l'environnement.

Usage en retrait avec délai de distribution / utilisation – Source = MAP/e-phy 16/03/2011

Spécialité	Société	Substance	Dose d'emploi	Date référence	Délai d'utilisation
EURO-APPRO I-5	EURO-APPRO	Lambda cyhalothrine 50 G/L	0,030 L/HL	15/09/2010	31/12/2011
<i>Délai d'écoulement des stocks à l'utilisation : 31 décembre 2011</i>					
KARACHOC	TOP S.A.	Lambda cyhalothrine 50 G/L	0,025 L/HL	15/09/2010	31/12/2011
<i>Délai d'écoulement des stocks à l'utilisation : 31 décembre 2011</i>					

Lambda-cyhalothrine et **Deltaméthrine** sont à utiliser de préférence sur le premier vol de la mouche.

*Commentaires associés à la spécialité "Split protech" : Mention abeilles accordée pour les usages avec moins de 7,5 g de SA à l'hectare Apposer "Ne pas traiter en présence d'abeilles" sur l'étiquette.

Méthode d'application : pulvériser à grosses gouttes de 0.1 à 0.2 l de bouillie/arbre sur une bande exposée sud/ouest suivant l'empatement de l'olivier, la bonne dose pour chaque arbre étant lorsqu'on atteint le point de ruissellement (on arrête lorsque des gouttes commencent à tomber de l'arbre). Les traitements doivent être effectués pendant les heures fraîches de la journée. Renouveler le traitement si les précipitations > 25 mm dans les 6 heures qui suivent le traitement.

Spinosad : Pulvériser à grosses gouttes la bouillie dosée à 1.2 l dans 30 litres/Ha (environ 0,2 l de bouillie/arbre).

Les argiles **AB**

Les argiles peuvent être utilisées sur olivier en tant que "barrière physique / film protecteur" : utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement CE N° 834/2007. Elles sont en cours d'homologation.

L'application de kaolinite blanche (argile calcinée) forme une pellicule sur le végétal et à la surface des olives et limite l'appétence des parasites. Les arbres prennent une teinte blanchâtre.

Les argiles sont des répulsifs ou des "anti-pontes" : ils ne détruisent pas les populations directement comme les insecticides : la première application (avant les premières pontes) et le renouvellement des traitements doivent être bien positionnés. Il s'agit donc bien de **TRAITEMENTS PREVENTIFS**.

RECOMMANDATIONS D'UTILISATION DE L'ARGILE BLANCHE

- Les applications sont à positionner **dès l'apparition des premières mouches**. La couverture doit être continue **de juin à octobre**. Pensez à porter un masque lors des applications.

La première application, pour être efficace, doit être réalisée en 2 fois à 2,5 kg pour 100L de bouillie en laissant sécher les arbres entre les passages. Passer dans le rang en sens inverse lors de la deuxième pulvérisation. La superposition des couches permet d'avoir un bon effet couvrant.



- La **dose** : 30 kg/ha à chaque application pour un volume de bouillie de 400 à 1000 litres/ha.
- La qualité de pulvérisation est un élément majeur pour un bon fonctionnement : la pulvérisation doit être **fine et uniforme** à l'aide d'un pulvérisateur **sur l'ensemble du végétal** (baisse d'efficacité sur les arbres hauts ou larges). La dissolution est aisée à condition de bien agiter la bouillie.

Le pré-mélange est important. Il est préférable de le faire dans des seaux la veille au soir afin de laisser l'argile bien s'hydrater : il faut d'abord verser l'eau dans le seau et ensuite l'argile très progressivement pour obtenir une pâte tout en mélangeant à la main ou avec un bout de bois.

Le jour de l'application remplir la cuve du pulvérisateur à moitié avec l'eau, mettre en route l'agitateur puis verser progressivement les seaux avec la pâte d'argile dans la cuve. Laissez en marche l'agitateur pendant l'application.

- **Cadence de traitements** : application à 3 semaines d'intervalle.

Le traitement doit être renouvelé en cas de pluie supérieure à 20 mm ou si l'olive grossit dans un intervalle de temps court : surveiller attentivement la croissance du fruit, surtout sur variété précoce et à gros calibre.

Observation des dégâts

Le niveau de captures n'étant pas corrélé avec le degré d'infestation, il est nécessaire de compléter le piégeage par l'observation des traces de piqûres de ponte* sur les fruits pour estimer l'activité de l'insecte.

Rappel : le seuil de tolérance de dégâts à la récolte est de 10% d'olives piquées.

* la piqûre de ponte est une petite tâche brune de moins de 1 mm en forme de triangle, avec un trou parfois visible par un léger décollement de l'épiderme. Attention : on veillera à distinguer les piqûres "nutritionnelles", des piqûres de ponte.



Piqûre de ponte

La lutte curative ne doit s'appliquer qu'en dernier recours car les produits utilisés sont très pénalisants pour les insectes utiles. Le traitement curatif (à base de diméthoate) permet d'éliminer les œufs et les larves de premier stade et leur efficacité dure de 10 à 14 jours, c'est pourquoi il est important de bien positionner le traitement.

**POUR L'INSTANT IL N'EST PAS RECOMMANDE DE REALISER UN TRAITEMENT CURATIF.
ATTENDRE LE PROCHAIN AVERTISSEMENT.**